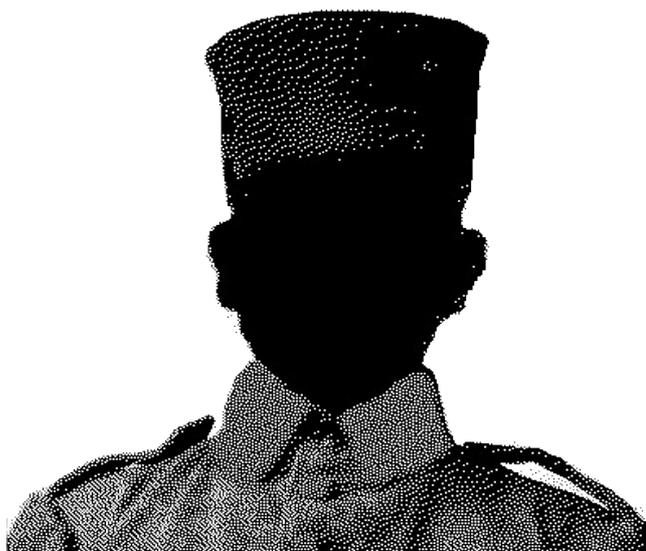
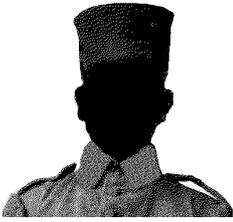


GA NOUCHE BOUKÉMIS BEN AISSA



**MORT POUR LA FRANCE
20/01/16-21/05/40**



GA NOUCHE BOUKÉMIS BEN AISSA

**HOMMAGE RENDU PAR L'ASSOCIATION « HISTOIRE ET PATRIMOINE » ET
LA COMMUNE DE BLANGY SUR TERNOISE LE 28 MAI 2016**

CHAPITRE 1 : NAISSANCE ET JEUNESSE DE GANOUCHE BOUKHÉMIS BEN ASSIA...p 4

**CHAPITRE 2 : LE DÉPART POUR LA FRANCE ET L'INCORPORATION AU SEIN DU
27ÈME RTAp 6**

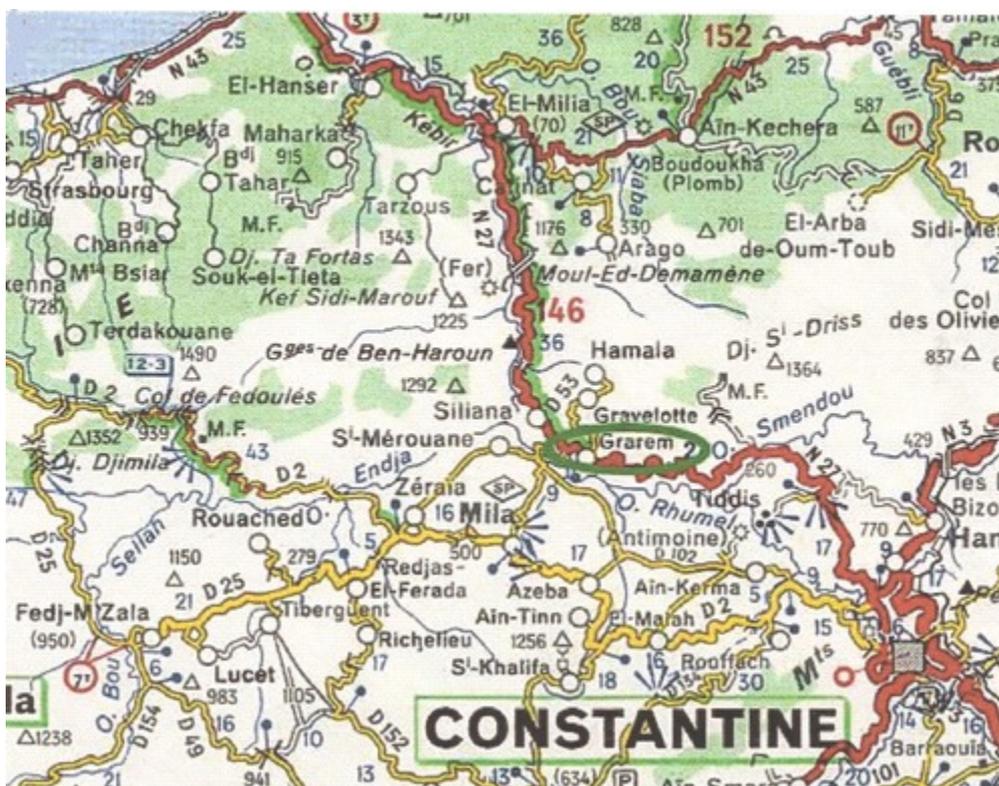
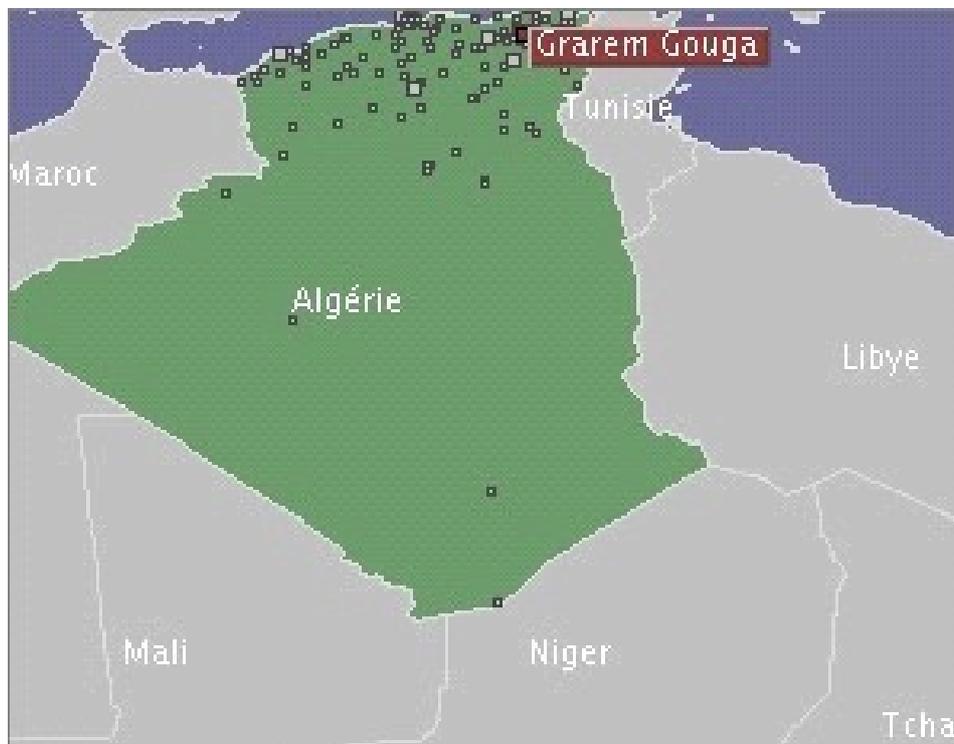
**CHAPITRE 3 : LE PARCOURS DU 27 ÈME RTA ET DE GANOUCHE BOUKHÉMIS
BEN ASSIA EN MAI 1940..... p 8**

CHAPITRE 4 : LA MORT DU SOLDAT GANOUCHE BOUKHÉMIS BEN ASSIA..... p 13

CHAPITRE 5 : LE REPOS DU GUERRIER.....p 18

CHAPITRE 1 : NAISSANCE ET JEUNESSE DE GANOUCHE BOUKHÉMIS BEN ASSIA

Le soldat GANOUCHE BOUKHEMIS BEN AISSA est né le 20 janvier 1916 dans la petite commune de Grarem en Algérie. Elle se situe au nord de Constantine.



Il est le fils de GANOUCHE AISSA BEN SALAH et de LATRACHE LANES BENT AHMED. Le papa est cultivateur, la maman est au foyer et s'occupe de son enfant.

DÉPARTEMENT
d. Constantine

COMMUNE
d. Grarem

N° 12

Année ~~1915~~ 1916

Extrait "Parte in qua" du Registre des Actes de Naissances
de la Commune de Grarem

*
Le Vingt Janvier mil. neuf cent seize
à deux heures, est né en cette commune, un enfant du
sexe masculin, prénommé Boukhemis
fils de Ganouche Aïssa ben Louilah
et de Setrache Lanés bent Ahmed

Le présent délivré pour note seulement.

Grarem, le 21 Le Maire 1957

* Tribu ou douar.

COMMUNES N° 221 - 5 B-7-57

BLIDA - IMP. ADM. A. MAUGUIN

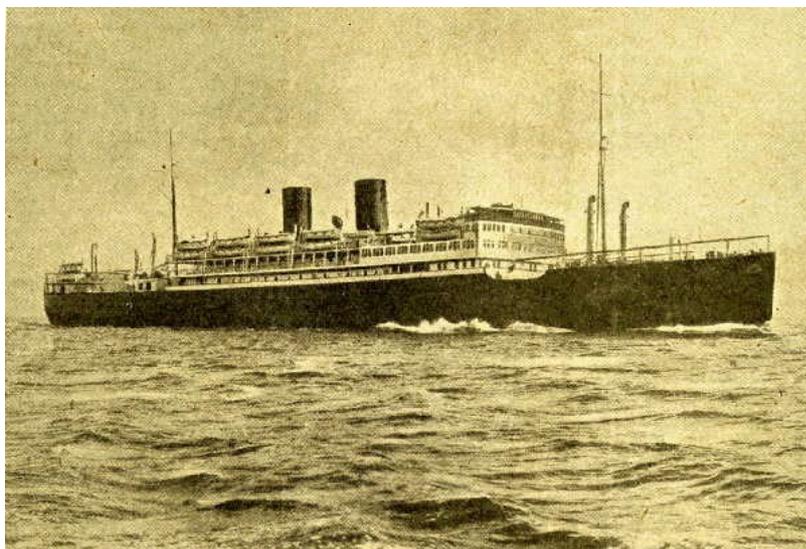


De sa jeunesse nous avons peu d'informations à part qu'il aide fortement son père au travail des champs, ce qui le prépare à se forger un certain caractère. Hélas il va perdre sa mère en 1930. Il reste alors seul avec son père jusqu'à son incorporation sous le drapeau français.



CHAPITRE 2 : LE DÉPART POUR LA FRANCE ET L'INCORPORATION AU SEIN DU 27ÈME RTA

A l'âge de 22 ans, il reçoit sa convocation pour effectuer son service militaire en métropole.



En effet, GANOUCHE fait parti de la classe 1938 de la subdivision de CONSTANTINE. Il est alors incorporé le 29/01/1938 pour 3 ans 8 mois et 19 jours au titre du 27 ème RTA. Il a alors le grade de soldat de 2ème classe.

La caserne du 27 ème RTA étant basée à AVIGNON, GANOUCHE arrive dans cette ville au début de l'année 1938.



Elle se situe au 28 Boulevard LIMBERT à AVIGNON. Elle existe toujours mais abrite aujourd'hui la préfecture du VAUCLUSE.

Le 27 ème RTA en 1938 est alors dirigé par le lieutenant Colonel ROUDIL.

La devise du régiment est :

«SANS PEUR ET SANS PITIE».

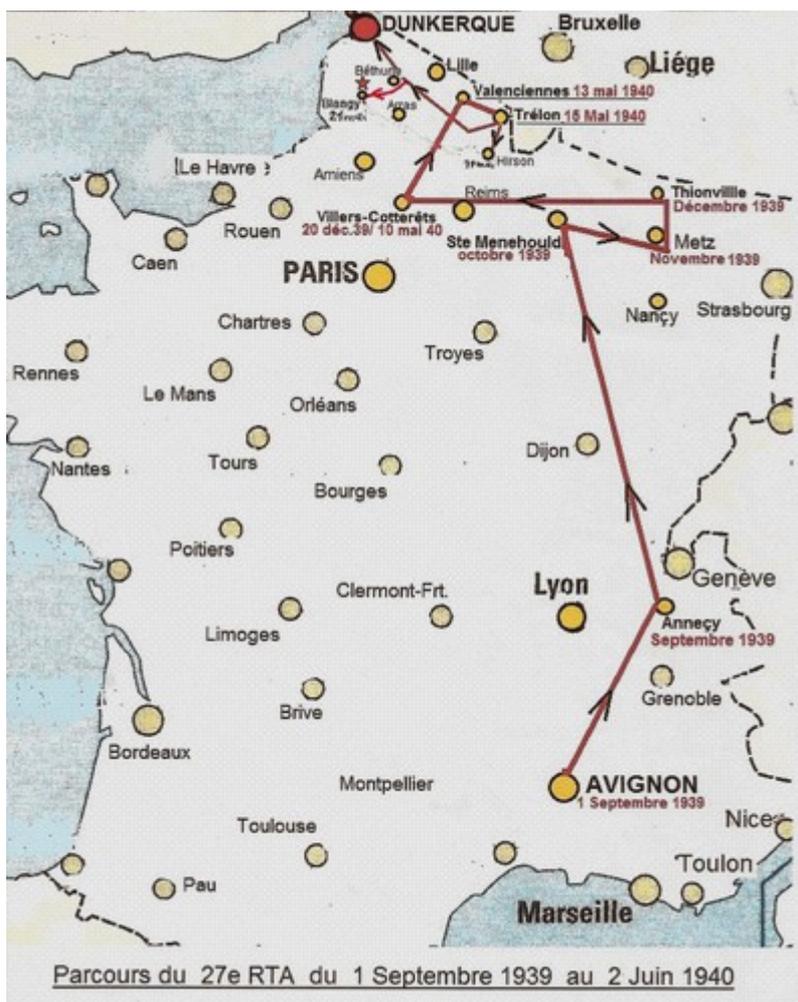


Ce régiment a été formé au levant et s'est illustré dans l'Artois puis en Champagne en 1915, puis se sera la deuxième bataille de VERDUN en 1917 , puis à SOISSONS en 1918 et au MAROC entre 1925 et 1926. Il va s'illustrer en mai 1940 dans la ville de LE QUESNOY (Nord) .Après juin 1940, le régiment sera dissous. Il sera reformé en 1949 en ALGERIE et participera à la guerre d'Indochine avant sa dissolution finale en 1954.

CHAPITRE 3 : LE PARCOURS DU 27 ÈME RTA ET DE GANOUCHE BOUKHÉMIS BEN ASSIA EN MAI 1940

En 1939 GANOUCHE est affecté au deuxième bataillon et à la sixième compagnie du 27ème RTA commandée par le Capitaine BONNICHON.

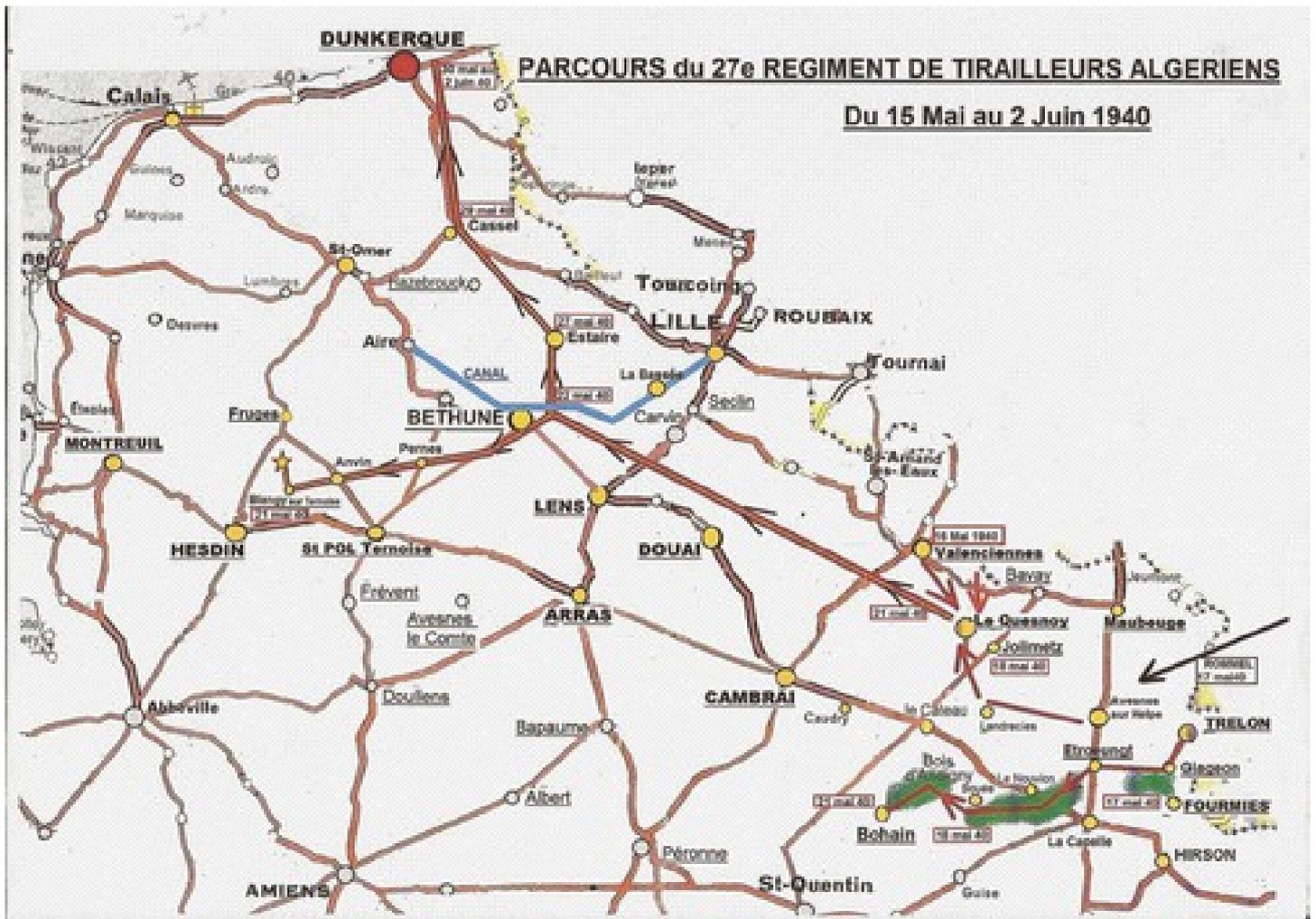
Le 28 août 1939 le régiment quitte AVIGNON, GANOUCHE et ses camarades se retrouvent le 3 septembre en Savoie et Haute Savoie. Leur mission est de défendre la frontière des Alpes. Le 24 septembre 1939, le 27 ème RTA reçoit l'ordre de remonter vers le Nord est de la France en Argonne.



Pendant la drôle de guerre entre octobre et Noël 1939 GANOUCHE et ses camarades effectuent des coups de main qui consistent en des opérations de patrouille et de harcèlement à l'intérieur des lignes ennemies.

Le 24 décembre 1939 le 27 ème RTA est confiné à l'arrière du front jusqu'au 12 mai 1940 dans la ville de VILLERS COTTERETS.

Le 12 mai 1940, le 27 ème RTA reçoit l'ordre de faire mouvement vers le Nord. GANOUCHE et ses camarades de combats reçoivent l'ordre de s'installer à Le QUESNOY (NORD) pour défendre cette ville coûte que coûte sans artillerie et sans cavalerie.



*Le 18 mai commence alors le combat direct avec les allemands. Le 2^{ème} bataillon du 27^{ème} RTA dont fait parti **GANOUCHE** est alors encerclé. Le capitaine **BONNICHON** réussit l'exploit avec sa sixième compagnie de passer à travers les mailles du filet en effectuant des attaques d'arrière garde. **GANOUCHE** et ses camarades défendent le passage avec courage et bravoure. Plusieurs tirailleurs algériens d'ailleurs entre le 18 mai et le 21 mai vont mourir en protégeant des unités françaises qui reçoivent alors l'ordre de se replier vers la côte.*

*Le 21 mai une partie de la sixième compagnie réussit à quitter **LE QUESNOY**, mais c'est une compagnie disloquée qui n'a pratiquement plus ses officiers et qui se retrouvent sur les chemins et routes du Nord en direction de la côte. **GANOUCHE** et le peu de camarades qui lui reste réussissent à quitter le **QUESNOY** en camion la veille à savoir le 20 mai 1940.*

Dans la nuit du 20 au 21 mai 1940, GANOUCHE qui conduit un camion roule toute la nuit et traverse le canal D'AIRE à la BASSEE.

Canal d'Aires à La Bassée



Les derniers soldats du 27 ème RTA sont alors mis à disposition de la 1 ère armée pour défendre la route qui va de BETHUNE à FOUQUIERES mais les allemands sont déjà sur l'autre berge du canal et toute résistance est impossible.



GANOUCHE et ses camarades reçoivent alors l'ordre de prendre la direction de DUNKERQUE par n'importe quel moyen. La seule route possible qui est encore accessible pour gagner celle de Saint Omer, puis passe par FRUGES.



Harcelés constamment par l'aviation allemande, ils décident de passer par les villages pour éviter les grands axes.

Le 21 mai en début d'après midi ils atteignent en camion la commune de BLANGY SUR TERNOISE. Quant au 27 ème RTA il s'est rendu le 21 mai 1940 à TREIZE HEURES à LE QUESNOY.

Seul avec ses compagnons, GANOUCHE poursuit le combat, il ne sait pas encore lorsqu'il arrive à BLANGY que des unités de la 8ème PANZER DIVISION sont à HESDIN et remontent l'axe HESDIN FRUGES en s'assurant que leurs flancs sont protégés.

Die 8. Panzer-Division



*Des unités motocyclistes allemandes de reconnaissance se dirigent alors vers **BLANGY** sur l'axe **RUISSEAUVILLE BLANGY**. **GANOUCHE** va alors connaître son dernier combat.*



CHAPITRE 4 : LA MORT DU SOLDAT GANOUCHE BOUKHÉMIS BEN ASSIA

Il est quatorze heures trente lorsque GANOUCHE et ses camarades arrivent à BLANGY SUR TERNOISE après être passés par PERNES et ANVIN.

BLANGY S/ TERNOISE

Ils passent par la rue D'ANVIN actuelle et à 14h45 font une halte à l'actuel carrefour où se trouve la place du général de GAULLE. Il est à noter que selon Guy LEFEVRE qui était âgé de 10 ans au moment des faits, ce dernier avait vu peu de temps avant la mort de GANOUCHE, un soldat algérien parlant à deux officiers français rue d'HUMEROEUILLE.

S'agissait-t-il de GANOUCHE où un de ses camarades entrain de demander leurs routes ? Ces officiers sont-ils avec GANOUCHE et ses camarades ?



Le mystère demeure, néanmoins GANOUCHE, place du général de Gaulle, regarde rapidement alors les rares cartes encore à sa disposition et décide avec ses camarades de prendre la direction de SAINT OMER en passant par FRUGES pour gagner WORMOUT et DUNKERQUE.



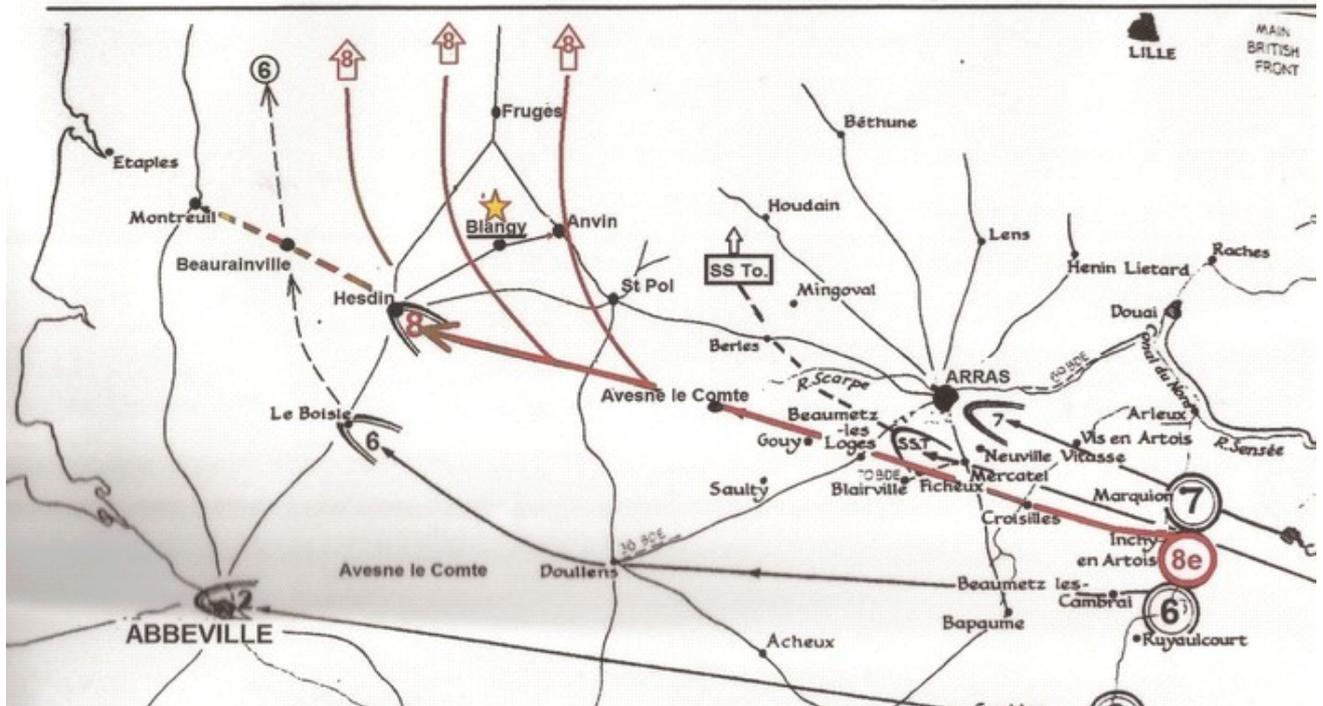
Ils sont seuls et n'ont plus d'officier à leur tête. Il est 14h50, GANOUCHE qui conduit le camion aborde alors la côte de FRUGES après avoir franchi la TERNOISE et à 14h55, arrivé à hauteur de la pâture appartenant à HERMANT ALCIDE cultivateur, le convoi est pris sous le feu d'une compagnie de motocycliste allemande.



En effet, il s'agit bien de cette PANZER DIVISION qui occupait déjà l'axe HESDIN FRUGES et qui envoyait des éléments de reconnaissance sur ses flancs et notamment en direction de BLANQY .

En voici le parcours :

8^e Division blindées allemandes le 20 et 21 mai 1940



A 14h55 GANOUCHE est atteint d'une balle en pleine poitrine d'une mitrailleuse allemande MG 42 montée sur un side car allemand, ce qui le blesse grièvement. Etant le conducteur du camion , GANOUCHE stoppe net la course de celui-ci qui se retrouve dans le fossé situé à gauche de la pâture D'ALCIDE HERMANT. Ses camarades le sorte alors du camion pour le mettre à l'abri dans cette même pâture.



Il ne respire plus et à 15H00 le docteur LEMAITRE de BLANGY avisé d'un combat côte de FRUGES constate alors le décès.



Le soldat GANOUCHE a été atteint d'une balle à la poitrine qui lui a été mortelle.

Léon Martin alors âgé de 5 ans verra par la suite le corps de GANOUCHE dans la pâture d'Alcide Hermant .

Concernant les camarades de GANOUCHE, ces derniers ont été faits prisonniers.



On sait que la WERMACHT avait reçu l'ordre d'être impitoyable avec les régiments nord africains et que bien souvent ils étaient passés par les armes. En effet les nazis considéraient qu'ils étaient des sous-hommes et par conséquent qu'ils ne devaient pas vivre.

Nous en avons un exemple très précis à côté de BLANGY sur la commune de FEBVIN PALFART où des soldats marocains vont subir les atrocités de la division SS TOTENKOPF (c'est à dire tête de mort) .

Mémorial Marocain de Febvin-Palfart

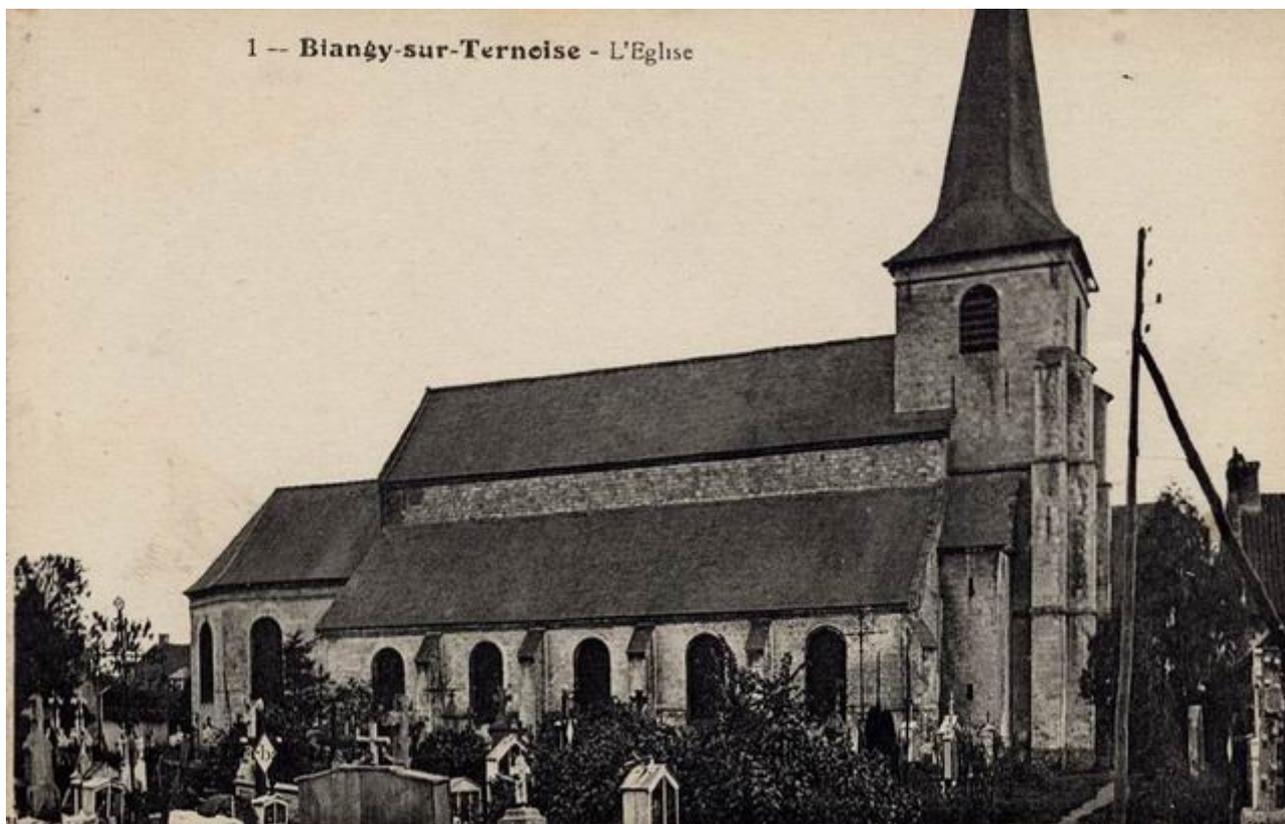


En effet trente deux soldats marocains prisonniers des SS et appartenant au 254 ème régiment d'artilleurs de la première division d'infanterie Nord Africaine seront exécutés froidement par les allemands. Les SS exigeront avant leur massacre qu'ils creusent eux même leurs tranchées. Ces soldats marocains se sont sacrifiés en combattant les allemands afin de permettre aux unités françaises de se replier en bon ordre.

Commence alors pour GANOUCHE, le repos du guerrier et la reconnaissance de ses actes par l'état.

CHAPITRE 5 : LE REPOS DU GUERRIER

Le 21 mai 1940, suite au décès de GANOUCHE, il est demandé au garde champêtre de la commune et à un certain monsieur MARTINAGE Henri de mettre en bière son corps. Celle-ci terminée, les deux hommes procéderont à l'inhumation de GANOUCHE le 23/05/1940 dans le cimetière communal de BLANGY SUR TERNOISE. Il reposera jusqu'au 04/10/1956 derrière le caveau de la famille DEDRIE-CAPRON.



La grand-mère de CHARLETTE CRETEL Jeanne DEDRIE fleurira la tombe chaque année. Le grand père de CHARLETTE, monsieur DEDRIE CALIXTE alors secrétaire de mairie entretiendra par courrier quelques correspondances avec la famille mais hélas aujourd'hui, nous n'avons pas retrouvé de lettres, CHARLETTE nous confirmant qu'elle n'en avait plus trace.

Le père de GANOUCHE, n'ayant pas les moyens à l'époque de faire revenir le corps de son fils en Algérie afin qu'il soit inhumé selon le rite musulman parmi les membres de sa famille, commence alors pour lui les soucis administratifs.

La mairie de BLANGY SUR TERNOISE renvoie le dossier de décès de GANOUCHE émanant du ministère des anciens combattants le 26 juillet 1957 à la mairie de GRAREM (Algérie) avec l'acte de transcription de décès, il porte déjà la mention de « MORT POUR LA FRANCE » en date du 18 avril 1942.

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
A-retourner au Service Central de l'Etat-Civil, des Successions
SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT-CIVIL et des Sépultures militaires,
DES SUCCESSIONS 37, rue de Bellechasse, PARIS (7^e).
ET SÉPULTURES MILITAIRES

Annexe de Ch. Guyon
1, Rue Châteaufort

Dossier n° 40813
40 813. 10

ÉTAT CIVIL MILITAIRE
GHATEL-GUYON
ENTRÉ LE
1 JUIL 1942

LE MAIRE de Grassy
a Monsieur le Secrétaire général aux Anciens Combattants,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille de :

Nom : GANOUCHE BOKHMISS
Prenoms : _____
Grade : Soldat
Régiment : 27^e Rég. Tirailleurs Algériens S. C.
Décédé le : 21 Mai 1940
à et Fusilliers au cimetière Communal de Blangy
a été avisée le _____ du décès de ce militaire.

Cachet de la mairie.
Le Maire Grassy
Le maire Beloune

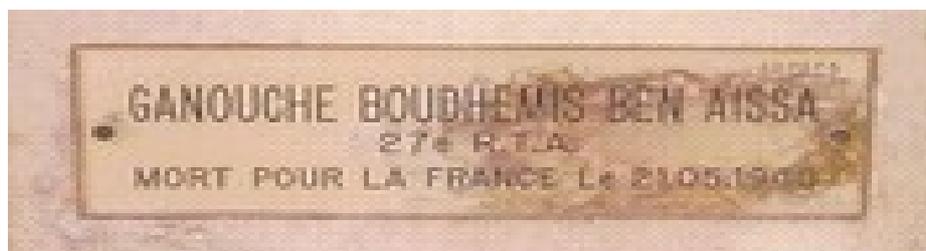
J. 30333-41. 40143

Le père de GANOUCHE après avoir écrit une lettre au ministre des anciens combattants et victimes de guerres en date du 07/09/1957 apprend des autorités françaises que par décision du ministère des anciens combattants que le corps de son fils a été exhumé du cimetière de BLANGY SUR TERNOISE pour y être inhumé au cimetière militaire de la TARGETTE en compagnie de ses frères de combats situé sur la commune de NEUVILLE SAINT VAAST.

Le 04/10/1956 ,GANOUCHE au cours d'une brève cérémonie reçoit les honneurs de la FRANCE et est inhumé sur la décision de son père selon le rite musulman.



Il repose désormais en paix dans le carré militaire musulman de ce cimetière et porte la mention suivante :



TOMBE N° 8579F 5

A l'occasion de la manifestation :

Faire revivre l'Histoire Défilé de la Libération

organisée le 28 mai 2016, qui rassembla 45 véhicules militaires et 200 figurants pour honorer notre devoir de mémoire, une stèle en souvenir du soldat Ganouche a été érigée à la côte de Fruges près du lieu où il est tombé le 21 mai 1940.

